Agadir : Hôtellerie : Excès de zèle ou ingérence préméditée ?

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-09-2007 01:53:29

Quelle mouche a donc piqué le Consul de France à Agadir pour se rendre dans des bureaux de vote le jour du scrutin du 7 septembre, sans qu'il ne soit membre d'une quelconque mission d'observation dûment accréditée, ni être invité à le faire par quelque autorité que ce soit ?

L'attitude de Monsieur le Consul qui s'est même permis de « mener enquête » et de poser des questions savantes aux présidents des bureaux de vote visités, a scandalisé plus d'un. Elle n'a en tout cas pas manqué de soulever l'indignation des citoyens et agents d'autorité présents compte tenu de son caractère rappelant l'époque révolue de la première moitié du siècle dernier.

C'est tout simplement une ingérence inacceptable dans les affaires d'un pays souverain et un manquement flagrant au respect dû à un pays hôte et à ses institutions. Un diplomate se doit d'observer les règles les plus élémentaires de la diplomatie plutôt que de se comporter comme dans un pays conquis ou anarchique. Le Maroc est un pays organisé qui a des institutions qui fonctionnent et il nous est difficile d'accepter ce genre de comportements arrogants et irrespectueux.

Espérons cependant que cette bévue relève d'un simple excès de zèle et qu'elle ne s'inscrive pas dans une volonté d'ingérence préméditée.

L'Opinion